

LE MOT DU MAIRE

Chers.Administrés ,

Ce début d'année 1996, va donner au nouveau conseil municipal les moyens de prendre pleinement ses responsabilités, de s'exprimer, chacun à sa façon, mais avec un seul but, celui de vous apporter une bonne qualité de vie, et un sentiment de bien être dans notre village. Cela peut se réaliser sans pour autant, faire de gros investissements, mais simplement par l'entretien des rues, des places, des espaces verts, en améliorant le service de ramassage des ordures ménagères, et dans les années à venir; faire en sorte que nos écoles aient un aspect accueillant pour nos enfants, en donnant les moyens au personnel de travailler dans de bonnes conditions, avec du matériel adéquat. Depuis quelques temps, nous travaillons sur le budget primitif 96 ; les désirs de réalisation sont immenses, chaque Président de commission veut investir, mais la sagesse de l'Equipe est grande, et chacun est obligé de faire des concessions, prouvant ainsi la

maturité des élus . L'environnement va avoir une place importante dans les deux années à venir; nous souhaitons aménager la Place Jean Jaurès, les trottoirs de l'avenue Général de Gaulle, jusqu'à la tour Saint-Paul, en y donnant de la couleur, de l'espace, sans supprimer du stationnement, mais en égayant le coeur du village qui se développe doucement. Une agence immobilière, un cabinet vétérinaire, une fleuriste, un magasin de fruits et légumes sont venus s'implanter récemment, je les remercie d'avoir choisi notre village malgré la crise. C'est la preuve que dans notre village la vie économique est active, et en tant que responsable, je tiens à ce qu'ils sachent qu'ils peuvent compter sur mon soutien et mon appui. Ma grande inquiétude est la hausse du chômage; environ 200 personnes sont inscrites comme demandeurs d'emplois. Cette situation est pré-occupante, et j'espère qu'elle va s'améliorer au fil du temps, surtout pour les jeunes. Dans les prochains jours, nous allons signer le troisième compromis pour la vente d'un lot à la zone artisanale des Moutouses, qui progressivement se

*remplit. Je souhaite, qu'en plus de l'apport financier de la taxe professionnelle, cette zone amène des emplois. Comme dans tous les villages, les augmentations des dépenses de fonctionnement, liées à l'augmentation des charges (énergie, salaires, ect) nous obligent à augmenter les impôts locaux, à contre coeur, mais, en tant que gestionnaire, je me dois de suivre la progression, qui sera minime, mais qui permettra de conserver notre budget en équilibre. Cette hausse intervient après 6 ans de stabilité pour la part communale. Le rôle du Maire est devenu une charge à part entière. Vis à vis de ces concitoyens, il est appelé à faire face à toutes sortes de situations; exigences, doléances, confidences, il est en relation directe avec les habitants, et doit être un homme de coeur. Tout ceci fait partie du quotidien ; dans tous les domaines, associatif, culturel social, Professionnel, familial, il doit essayer de satisfaire et donner suite à toutes les requêtes. **MALGRÉ TOUTES SES CONTRAINTES C'EST UNE BELLE FONCTION.***

Le Maire, M. GILLES

EMPLOI - FORMATION : le coup de pouce à l'emploi!

Michel GAVANON et Marc TROUSSEL assurent comme prévu depuis le début de l'année, le service d'aide à l'emploi et à la formation professionnelle. Aussi si vous désirez un conseil, définir ou redéfinir vos compétences, remplir un dossier, rédiger un curriculum vitae ou une lettre de motivation n'hésitez pas à prendre rendez-vous au secrétariat de la Mairie.

Permanences : Mr TROUSSEL - tous les mercredis à partir de 17 heures

Mr GAVANON - tous les samedis de 9 à 12 heures.

DERNIERE MINUTE : CRÉATION D'UN ESPACE EMPLOI-FORMATION

Tout récemment, l'ANPE d'Arles a ouvert son fichier minitel au grand public. Ce serveur, comprenant offres et demandes d'emploi ainsi qu'offres de formation est désormais disponible en composant le 3614 code ANPE_SUD (0,37/mn). La Commission Emploi-Formation d'Eyragues s'est dotée tout récemment de moyens pour permettre à ceux qui ne disposent pas d'un minitel de consulter malgré tout les données. Les offres d'emploi du nord du département seront désormais affichées dans le hall de la mairie, sur le panneau «Espace Emploi-Formation», et réactualisées tous les samedis matin. Ceux qui désirent obtenir d'autres informations, ou des références plus pointues peuvent passer en mairie tous les samedis matin de 9h00 à 12h00.

REMERCIEMENTS TELETHON 1995

Comme vous le savez tous, la première participation directe d'Eyragues, et des Eyraguais, à la journée nationale de solidarité

pour l'Association française pour la Myopathie, le TELETHON, s'est soldée par un magnifique succès. Nous tenions à féliciter ici tous ceux qui, soit individuellement, soit dans le

cadre de leur Association ont contribué au succès de cette journée. Plus de 42.000 francs de dons ont été enregistrés, et il ne s'agit pas là de promesses mais de réalisations. Cette somme représente environ 370 dons individuels ou collectifs. Un grand bravo et un grand merci à toutes les Eyraguaises et tous les Eyraguais qui ont ouvert généreusement leur cœur pour soutenir cette cause. Nos remerciements vont à tous ces bénévoles, qui malgré l'hiver naissant ont passé leur après-midi à recevoir et comptabiliser votre générosité, tous ces enfants qui ont patiné (30 kilomètres parcourus au total), à leur encadrement, à tous ces chanteurs, danseurs, musiciens, gymnastes, pompiers, jeunes footballeurs, coureurs à pied, à vélo, à patinette, et les autres qui sans avoir réalisé d'effort physique nous ont apporté leur soutien amical, leur chaleur et leur réconfort. Merci à toutes les associations qui ont, par leur présence, leur dynamisme, leur bonne humeur et surtout leur

générosité, contribué largement au succès de cette entreprise. Nous comptons encore sur elles l'année prochaine mais aussi sur

toutes les autres qui n'ont pu participer le 9 Décembre. Nous n'oublierons pas non plus les commerçants qui ont offert la

"SAUCISSE", qui vous le rappelle à terminé sa courte carrière aux Restaurants du Cœur. Nous voulons adresser aussi un formidable Bravo à l'animateur, brillant et généreux, puis qu'il a participé bénévolement,



« Lettre ouverte à la myopathie »

Depuis la nuit des temps
Tu nous prends nos enfants
Tu le fais lentement
Jour après jour, inexorablement
11 semble que tu prennes plaisir
A les faire souffrir.
Les muscles de leur corps
Tu les détruis, sans remord.
Notre fils, notre enfant
Lorsque tu nous l'a pris
11 n'avait pas seize ans.
Son calvaire, nos tourments
Ont duré des années
Impuissants, angoissés
Sans le moindre remède
Nous ne savions que faire
Pour que lui garde espoir.
Nous taisions notre désespoir
Si nous voulions pleurer
Nous allions nous cacher.
Myopathie, sans pitié
Ton oeuvre destructrice
Tu l'as continuée.
De notre petit garçon
Tu en as fait un poupon de chiffons
Par une nuit tragique
Des anges sont venus
Entourant de tendresse
Son petit corps meurtri
Ils ont fermé ses yeux
Emmenant avec eux
Notre fils dans les cieux.

Roger ROULET.

nous apportant sa bonne humeur et son dynamisme. Une partie du succès lui revient. Merci à la sonorisation. Merci au personnel municipal qui, en peu de temps, a réalisé le tableau, baromètre de votre générosité. Merci aux gardes municipaux qui discrètement mais efficacement ont veillé au bon déroulement des opérations. Merci aussi à la Croix Rouge Française pour sa présence indispensable.

Un grand merci à **Monsieur André DAICK** qui dans son émission : « le disque qui gratte, le saphir qui rêve » a, sur Radio Beaucaire 97 FM, déclamé le poème : « lettre ouverte à la myopathie » écrit par Monsieur Roger ROULET (ancien boulanger dans notre village).

A Radio Beaucaire qui a diffusé plusieurs fois ce poème dans la journée du téléthon.

Encore Une fois, merci à tous et rendez-vous en Décembre prochain pour un autre défi, car encore une fois nous aurons

L'AUDACE D'Y CROIRE.!!!

BILAN DES FÊTES 1995

LES FETES 1995 SONT TERMINEES, ET NOUS AVONS TIRE LE TRAIT. JE VOUDRAIS TOUT D'ABORD REMERCIER MON AMI LOUIS MISTRAL QUI A EU LA CHARGE D'ORGANISER LES FESTIVITES 1995 PUISQU'IL A OCCUPE SON POSTE DE PRESIDENT DURANT DE NOMBREUSES ANNEES ET CE JUSQU'AU MOIS DE JUIN

ORCHESTRES	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
G. LAMBERT 14 JUILLET ET ST SYMPHORIEN	29 500		
R. ECHEVERIA	27 800		
VAITERE O TAHITI ST SYMPHORIEN	7 500		
TAIS TROMPET ST SYMPHORIEN JOURNEE ATTEL	33 000		
MUSICOMMA	17 000		
SOIREE MUSIC HALL	33 900		
URSSAFISACEMI GRISSI ASSEDIC	48 269		
PENA			
ST ETIENNE DU GRES 14 JUILLET	4 500		
DELTA D'AVIGNON 14 JUILLET	4 000		
MEYNOISE 14-jul	4 800		
LA PROVENCALE ST SYMPHORIEN	8 000		
LAGARDENENCO ST SYMPHORIEN	6 000		
REPAS ORCHESTRE ET CONSOMMATIONS	40 122		
ECLAIRAGE	13 520		
AFFICHES PUBLICITE	2 436		
AFFICHES SECURITE TAUREAUX			
ENCIERRO LACHE DU BIOU CORNE D'OR	7 980		
AMBULANCE	1 400		
ASSURANCES TAUREAUX	2 000		
FILMS 14 JUILLET	4 000		
PECHE A LA TRUITE ST SYMPHORIEN	1 899		
TOTAL DEPENSE	359 544		
RECETTES			
PARTICIPATION BAR1PLACES FORAINS + EDF		28 670	
SOLDE			330 874
FESTIVAL 1995			
CONTRATS ENGAGEMENT GROUPE	49 812		
REPAS CONSOMMATIONS CADEAUX	38 002		
TOTAL DEPENSES	87 814		
SPONSORS + ENTREES		56 150	
SUBVENTION REGION		20 000	
TOTAL RECETTES		76 150	
COUT POUR LA COMMUNE			11 664
SOLDE			342 538

Ces chiffres vous paraissent importants mais nous faut il pour autant ne plus rien faire et abandonner nos traditions ?
Toute l'année nous sommes pris par notre travail, nos occupations. Les seules occasions que nous avons de nous retrouver, c'est au moment des fêtes pour rire et nous amuser ensemble.
Alors nous terminerons simplement par ces mots : " Que la fête continue !!!!! " Amicalement à tous le Comité des Fêtes

COMMISSION D'AIDE SOCIALE

Depuis le début de l'année 1996, notre sympathique secrétaire Corine DELABRE, a traité une trentaine de dossiers à caractère social et prioritaire. Les membres de la Commission sont intervenus à plusieurs reprises pour aider et rassurer quelques personnes en difficulté.

NOS PERMANENCES : Prendre rendez-vous en Mairie

- Madame HUMBLET, Adjoint au Maire, reçoit le jeudi
- Monsieur ROSELLO, Président, Adjoint au Maire, reçoit tous les jours de 13H30 à 14H30

Personnes âgées et retraitées, ne restez plus seules et isolées : La Résidence Pierre Vigne vous a ouvert ses portes en mars 1995. Actuellement 16 studios sont occupés.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS UTILES : vous avez une retraite de 3 000 francs par mois ! Vous pouvez accéder à la Résidence et bénéficier d'une Aide Personnalisée au logement pouvant aller jusqu'à 1 700 francs. Nous mettons à votre disposition un studio de 35 m² (frais de chauffage et électricité compris). Les repas de midi sont servis en Salle à Manger, une assistance téléphonique est garantie 24H/24.



N'hésitez pas à contacter Monsieur TROUSSEL ou Monsieur ROSELLO qui sont à votre disposition pour tous renseignements et pour une visite éventuelle... Les membres de la Commission d'Aide Sociale sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter.

COMMISSION DES TRAVAUX

Une première tranche de travaux a eu lieu à l'Ecole Primaire : reconstruction du préau. Après consultation d'une douzaine d'entreprises, les travaux ont été confiés à l'Entreprise CORREAS de Châteaurenard pour un montant de 127 374 francs TTC.

Un troisième court de tennis est en construction. C'est la Société TENNIS ENTREPRISE, agence de Mollégès qui est chargée des travaux pour la somme de 151 500 Francs. Le chantier a pris du retard à cause des intempéries.

La poste étant en pleine réorganisation sur le plan national, le projet est en attente.

Prochainement, les travaux des ronds-points vont commencer. Ils embelliront les entrées de notre Village tout en améliorant la sécurité de tous.

DERNIERE MINUTE DERNIERE MINUTE DERNIERE MINUTE

A PROPOS DE TRAVAUX !

Il est prévu un réaménagement de la Salle des Fêtes, de façon à l'utiliser pleinement. Une seule période a pu être retenue pour effectuer ces travaux à savoir du 30/06 au 31/07/96 inclus.

Nous regrettons les désagréments que cela causera aux personnes qui comptaient utiliser la Salle à cette époque là. Mais nous sommes certains, qu'une fois les travaux terminés, le mécontentement des uns sera largement compensé par la satisfaction de tous.

VEILLÉES PROVENÇALES

Depuis le début novembre, à l'initiative de quelques amoureux des coutûmes et traditions de notre belle région, des veillées provençales sont organisées tous les lundis soirs à la Salle de Réunions de la Mairie Annexe.

Autour de Martine PANCIN et Charles QUINTANA les soirées débutent par un petit cours « en lengo nostro » à partir d'un texte. Ensuite, différents thèmes sont abordés avec parfois des intervenants extérieurs. On a pu assister à l'exposition des santons de Monsieur BOURGES de Saint-Rémy. On a parlé de la Saint-Eloi, de la Saint-Bonet, des bergers avec MR CAZEAU de Mouriès, des 13 desserts provençaux; on a fêté les Rois... Pour la fin de saison, il est prévu de parler du costume provençal, des cigales, de la transhumance, du monde de la semence, des abeilles...

Le programme est annoncé régulièrement par la presse. Ces veillées sont ouvertes à tous, inutile de vous faire inscrire et sachez que vous y serez toujours les bienvenus.

A ben lèu

CLUB TAURIN “ LA BOURGINE “

Après de longs mois de discussions, de réunions, de travaux..., les arènes sont prêtes et le programme établi. La Temporada 1996 peut commencer!

spectacles de qualité et d'avoir une augmentation régulière du nombre de spectateurs dans nos arènes depuis quelques saisons. Le Trophée de la Corne d'Or se déroulant pour les Fêtes du mois d'août, est devenu une référence dans le milieu taurin et est très prisé par les raseteurs.



Un travail de partenariat avec les manadiers et les meilleurs raseteurs, a permis de présenter des

Cette année encore le programme est diversifié et complet. Jugez-en vous-même :

DIMANCHE 31 MARS :

Taureaux jeunes Manade CHAUVET

JEUDI 16 MAI : Avenir Manade LAURENT

DIMANCHE 26 MAI : Taureaux jeunes Manades LAURENT/CUILLE

LUNDI 27 MAI : Avenir Manade RIBAUD

DIMANCHE 30 JUIN : Avenir Manade CUILLE

LUNDI 1ER JUILLET :

Ecole Taurine de Nîmes - Manades LAURENT/GUILLERME

SAMEDI 17 AOÛT :

Vaches cocardières Manade RIBAUD

DIMANCHE 18 AOÛT :

AS Manades CUILLE/GUILLERME/LAURENT

LUNDI 19 AOÛT :

AS Manades LAFAIT/LAGARDE/RIBAUD

VENDREDI 1ER NOVEMBRE :

AS (sous réserves) pour ces courses sont engagés en alternance

CTF - Garrido - Sanchez - Gallibert - Siméon - Durand - Chomel - Ferrand - Zerti - Benamar - Guichard.

Le Président Jean-Louis LEONARD et son équipe vous disent « A bientôt dans les Arènes d'EYRAGUES ! »

DEUX EYRAGUAIS AU BOUT DU MONDE



Jocelyne Lebocey et Rémy Gonfond ne manquent pas de cran, ni de moral...

Ces deux Eyraguais sont en effet partis depuis le 31 mai 1994, afin de tenter de faire le tour du monde à vélo ...

Le 2 janvier dernier, ils avaient déjà accompli 15 000 kilomètres et visité 20 pays : toute l'Europe méditerranéenne jusqu'en Egypte, puis l'Inde, le Népal, Hong-Kong, Macao, la Chine, le Viet-Nam, le Laos, la Thaïlande et la Malaisie...

Actuellement, ils doivent se trouver quelque part entre l'Indonésie, l'Australie, la Nouvelle Zélande et Tahiti.

Dans quelques mois, ils devraient franchir l'Océan Pacifique et continuer leur fabuleux périple, sur le continent américain, avant de revenir en France par le Canada et toute l'Afrique de l'ouest.

ATTENTION SUBVENTIONS

" Nous attirons " l'attention de tous les Présidents et Trésoriers des Associations Eyraguaises que la date limite pour le dépôt des demandes subventions pour 1996 est fixée

AU 22 MARS 1996.

Ils peuvent, bien entendu, obtenir tous les documents nécessaires en s'adressant à la Mairie.

AUCUN DOSSIERS NE SERA ACCEPTÉ AU DELÀ DE CETTE DATE

ESPACE CULTUREL EYRAGUAIS

L'Espace culturel Eyraguais présidé par Monsieur André BONAFOS représente une des Associations actives et dynamiques au sein de notre Village. Elle enrichit notre culture par différentes animations qui ont été :

En 1995 : Les 18 et 19 février, exposition de 10 000 boutons
(avec la une du Provençal)

Du 13 au 20 mars, une semaine d'exposition ST. EXUPERY

Les 13 et 14 juillet (jusqu'à 2 heures du matin), exposition des peintres Eyraguais (23 artistes).

Le 4 novembre, causerie : le cinéma de Marcel Pagnol.

En plus de ces expositions, l'Espace Culturel Eyraguais a édité :

Les numéros 13 et 14 de Mosaïque (76 et 80 pages)

Un volume de contes de Georges Lopez (Eyragues - 100 pages)

Un volume de chroniques d'André Bonafos (Eyragues - 300 pages)

L'Espace Culturel Eyraguais est une Association qui gère la Bibliothèque et oeuvre pour les 10 400 prêts qui ont été faits en 1995.

En 1996 : L'exposition tenue du 3 au 6 janvier (4 jours pleins) sur l'Histoire du Sel.

La parution du numéro 15 de Mosaïque.

RANIMER LES BRAISES

Il arrive que dans une famille, par hasard, on retrouve un jour, au grenier, dans une vieille malle oubliée, un objet désuet ayant appartenu à un vieil oncle, un vieux bijou, ou le portrait d'un ancêtre. Alors remontent à la mémoire les souvenirs des temps éloignés, où chacun ressent au plus profond de son être les liens qui le relient au passé. Cet objet, ce bijou, ou tableau deviennent alors le trait d'union entre les générations; ils agissent en nous comme un message venant du passé, le témoignage vivant de nos racines. Notre devoir envers ces ancêtres inconnus et encore plus, envers ceux qui viendront après nous est à la fois simple et ambitieux: conserver ces témoignages du passé et les transmettre à ceux qui viendront après nous. Ce bijou, aux dimensions de notre village, c'est notre Chapelle Saint-Bonet. Un groupe d'hommes et de femmes de notre village a décidé de rendre à ce témoin de notre passé la vie qui était la sienne. Ce besoin de rénovation ils l'ont ressenti comme un devoir, un hommage à rendre à tous ceux qui, il y a plusieurs siècles ont choisi ce lieu de Provence pour marquer leur foi, leur espérance, leur passage, et à tous ces Pèlerins qui sur les Chemins de Compostelle ont posé leur baluchon à Eyragues. Les ossements retrouvés montrent que beaucoup en ont fait leur dernière demeure. C'est aussi leur façon de marquer leur témoignage envers ceux qui viendront après nous. La chapelle Saint-Bonet était un feu endormi dont ils ont ranimé les braises pour transmettre ce brasier aux Eyraguais de demain. Qu'ils en soient remerciés. Ce travail ambitieux, dans le bon sens du terme, a été réalisé en respectant le travail et l'esprit des premiers bâtisseurs, tous ces compagnons venus de toute la France, qui n'était pas encore celle que nous connaissons aujourd'hui, de toute l'Europe, sans se préoccuper de nationalité ni d'origine. Etrangers au site mais pas étrangers à l'Homme, ils ont laissé leur trace à Eyragues. Seulement comptaient la volonté, la disponibilité et la compétence technique et artistique. De nos jours, les trépidations, les besoins de la vie moderne ont modifié nos attitudes et notre regard, oublieux des autres et souvent refermés sur nous même. Mais au fond de nous, quelque part, endormies, se cachent les petites braises qui font qu'un jour resurgit ce feu qui fait que l'homme est capable des plus grandes choses; la victoire de l'esprit. L'exemple quotidien de tous ceux qui travaillent avec abnégation, obscurément, dans des associations, pour des organisations caritatives, ou tout simplement pour les autres, est là pour nous indiquer que c'est possible. Alors, encore une fois, que tous ceux qui ont travaillé à cette rénovation, sans exception, et qui ont redonné vie à la Chapelle soient remerciés, pour le travail réalisé mais aussi pour l'esprit qui les a animés qui ne s'éteindra plus, pour l'exemple donné, et pour avoir ranimé les braises.....



RESTAURATION DE NOTRE DAME DE PIEUX-ZELE .

Participants aux travaux de la Chapelle :

Architecte:	Monsieur Louis BLANCHET	Plomberie:	Monsieur Gilbert GENIN
Conseils:	Monsieur Albert LAVERGNE	Ferronnerie:	Monsieur Philippe BRUN
	Monsieur Pascal CREPET		Monsieur Jean-Pierre BLANC
	Monsieur Serge HIGNARD	Protection:	Monsieur Guy DIJON
Tailleur de pierre:	Monsieur Daniel AUVERGNE	Décorateur-Coloriste:	Monsieur Jean CONSOLIN
Terrassement:	Equipe Municipale	Peinture:	Monsieur Jean MARTINEZ
	Monsieur Jean-Baptiste PASCAL	Vitraux:	Monsieur Frédéric de FAYARD
	Entreprise NOEL Père et Fils	Régulation cloche:	Monsieur André POURVIN
Maçonnerie:	Messieurs Roger et Didier DEVILLE	Environnement végétal:	Messieurs Joseph
Dallage:	Monsieur Robert TOLOSANO		et Patrice GONFOND
Electricité:	Monsieur Alain FAURE	Nettoyage:	Monsieur Patrice DAVOINE
Menuiserie:	Monsieur Jean BOYER		

La Municipalité, a bien entendu participé aux travaux de rénovation de la Chapelle du Pieux-Zèle. Cette participation s'est manifestée par la mise à disposition du personnel municipal, chaque fois que cela était possible et par l'acquisition de fournitures. Cette participation s'est élevée à 91.855 francs en 1994 et 16.178 francs en 1995. Il était nécessaire de le préciser.

ESPACES " VERRES "

Nous rappelons à tous les Eyraguais l'importance du recyclage du verre. Il suffit à chacun d'entre nous de ne pas jeter les contenants en verre dans les ordures ménagères mais de les déposer dans les conteneurs prévus à cet effet, situés à coté de l'Hôtel de Ville ou à la déchetterie. Il faut savoir qu'à l'heure actuelle, une bouteille sur deux provient déjà du verre recyclé et qu'au travers de ces collectes nous participons tous, gratuitement, à la recherche contre le cancer. Des dépliants explicatifs sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Alors, tous
aux espaces " VERRES " !!!

COMMISSION DE L'AGRICULTURE

Dans le cadre de la prévention des feux de forêts, Monsieur le Préfet demande par arrêté aux Maires de chaque commune d'inviter les propriétaires et leurs ayants-droit à maintenir leurs terrains en état débroussaillé sur une distance de 50 mètres des habitations.

**Les périodes à risques
pour les incendies sont :
du 1er février au 31 mars
du 1er juin au 30 septembre**

LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

« Combien pour ce chien... ? »

Il s'agit là des premiers mots d'une ancienne rengaine qui a distrait les plus âgés d'entre-nous. Hélas, depuis quelques temps, dans Eyragues, le « Combien... » se traduit par des inconvénients majeurs et, forcément par un coût supporté par toute la communauté. Je m'explique : depuis quelques semaines, il nous a été signalé des désagréments causés par les chiens qui se promènent en liberté dans le Village sans aucune surveillance de la part de leur propriétaire. Cette « liberté » se traduit par des poubelles renversées, par des ordures ménagères réparties sur la chaussée, par des aboiements incongrus et surtout par des défections nombreuses et dangereuses, dans les rues. C'est très désagréable pour tous, mais en particulier pour les enfants et les personnes âgées qui n'ont plus l'agilité nécessaire, les réflexes, pour éviter ces « crottes ».

A ce jour, le coût de ces négligences est supporté par tous les contribuables : frais de nettoyage, ramassage des ordures ménagères répandues sur la voie publique, nettoyage des rues. Il est du devoir du Maire, du Conseil Municipal et en particulier des Conseillers chargés de l'environnement, de mettre en garde les propriétaires de ces animaux. Il ne sera pas toléré que cette situation se prolonge car, au coût financier pourraient hélas, s'ajouter les risques d'un accident.

Nous appelons tous les propriétaires à plus de vigilance, de responsabilité et surtout de civisme. Dans le cas où cet appel ne serait pas entendu, la Municipalité n'hésiterait pas à faire appel à tous les moyens mis à sa disposition : fourrière, contraventions.

Alors, pour que nos plus fervents compagnons à quatre pattes ne soient pas dans Eyragues des « chiens perdus sans collier », chaque propriétaire est rappelé à ses responsabilités (car il existe des moyens efficaces de supprimer les traces des besoins naturels des chiens). Dans le cas contraire, nous n'hésiterons pas à prendre les nôtres.

Quelques rappels de la loi :

- Article R 26.15 du CP, autorise les Policiers Municipaux à sanctionner les propriétaires d'animaux qui ne respecteraient pas les règles de Police.
- Divagation des chiens : articles 211 à 213 du Code Rural.
Loi 76.629 du 10 juillet 1976.
- Arrêté du 16 mars 1955 qui interdit de laisser divaguer les chiens.